Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260602-2026_115_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE DEUX JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 27 mai 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

Yvon BERHAULT, Sylvain BERNU, Paulette BEUREL, Jérémy BOULARD, Gilles BOURRÉ, David BULROT, Dominique CHRETIEN *(suppléant de Pascal LEBRETON, absent)*, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Virginie DEBEGUE, Catherine DREZET, Nadège FRANÇAIS, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Jean-Luc GOUYETTE, Alain GUILLOT, André HAMON, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Loïc LANDIN, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Nicolas LORMEL, Roland LUCAS, Christophe MARCHAND, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Valérie MORFOUASSE, Michel PESLIER, Dominique PORTAL, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Sylvain RENAUT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Catherine TIENGOU, Annie VALO, Jackie VENTUROLI.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Marie-Sergine BÉZARD donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Myriam CARIMALO donne pouvoir à Gilles BOURRÉ,
- Samy GOASTER donne pouvoir à Vanessa GERTSCH,
- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Marie LE MOUNIER,
- Marie LE BOUEDEC donne pouvoir à Nicolas BESREST,
- Marie-Claude LESNÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX
- Antoine RAVARD donne pouvoir à David BURLOT,
- Yves RUFFET donne pouvoir à Paulette BEUREL,
- Pierre-Alexis BLEVIN.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Sylvain BERNU

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260602-2026_115_DELIB-DE

Délibération n°2026-115

Membres en exercice : 69 Présents : 59 Absents : 10 Pouvoirs : 9

AFFAIRES GENERALES
AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES COTES D'ARMOR (ADIL)
ADHESION – DESIGNATIONS

Agréée par le Ministère en charge du logement, l'Agence départementale d'information sur le logement des Côtes d'Armor *(ADIL)* a pour vocation d'offrir au public *(locataires, bailleurs, propriétaires occupants, élus, travailleurs sociaux, professionnels de l'immobilier…)* un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat. Elle exerce son activité dans les principes de gratuité, de neutralité, d'objectivité et d'indépendance. Les principales thématiques abordées sont :

- Plans de financement personnalisés : prêts et aides dont vous pouvez bénéficier, établissement d'un diagnostic financier ou d'un plan de financement adapté à votre situation, les garanties telles qu'hypothèque ou caution ...,
- Contrats avec les professionnels : contrat de vente, contrat de construction, contrat d'entreprise, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat de prêt...,
- Dispositifs d'accès au droit,
- Rapports locatifs : bail, révision de loyer, charges, état des lieux, réparations locatives, démarches pour trouver un logement social …,
- Impôts et fiscalité de l'immobilier : investissement locatif, TVA, impôts locaux, droits de mutation, avantages fiscaux ...,
- La copropriété : assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical...,
- La règlementation sur la qualité de l'habitat : décence, insalubrité, amiante, plomb, maîtrise de l'énergie …,
- Les assurances : liées à l'emprunt, la construction, l'habitation ...,
- Les relations avec les professionnels : agent immobilier, notaire, syndic, architecte, constructeur, maître d'œuvre, établissement de crédit ...,
- Le marché immobilier du logement.

Il convient de désigner un représentant pour siéger à l'Assemblée générale.

Vu :

- Le Code de la construction et de l'habitation, notamment à l'article L366-1,
- Le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-1 et L.2121-21,
- La délibération n°2026-091 du 2 juin 2026, fixant les modalités de désignations dans les commissions obligatoires internes et d'autres structures extérieures,
- Les statuts de l'Assemblée générale de l'agence départementale d'information sur le logement des Côtes d'Armor *(ADIL)*, du 12 mars 2024,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- CONFIRME l'adhésion de Lamballe Terre & Mer à l'Agence départementale d'information sur le logement des Côtes d'Armor *(ADIL)*,
- DESIGNE Stéphane de SALLIER DUPIN, pour représenter Lamballe Terre & Mer à l'Assemblée générale de l'Agence départementale d'information sur le logement des Côtes d'Armor *(ADIL)*,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260602-2026_115_DELIB-DE

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 10/06/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

